Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review

Band: 14 (1906)

Heft: 56

Artikel: Continuation de la crise doctrinale dans l'Église catholique-romaine en France

Autor: Michaud, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-403665

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTINUATION DE LA CRISE DOCTRINALE

DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE-ROMAINE EN FRANCE.

(9° article. — Conclusions.)

Encore quelques points graves à noter ; puis, nous formuleron nos conclusions.

* **Aveux de Mgr Duchesne.** — Dans son Histoire des origines chrétiennes, le savant historien s'exprime ainsi : « Le discours de St. Paul à Milet atteste « le gouvernement collégial de l'Eglise. Comme celle de Philippe, l'Eglise d'Ephèse est dirigée par un groupe de personnages qui sont à la fois prêtres et évêques . . . La lettre de St. Clément, très importante ici puisqu'elle a été écrite à propos d'une querelle sur la hiérarchie ecclésiastique, nous représente l'église locale comme gouvernée par des évêques et des diacres » (p. 88). — « L'épiscopat collégial par lequel on a sûrement commencé en plus d'un endroit, ne pouvait être considéré comme une institution définitive ; il dut se transformer de très bonne heure . . . Il est vraisemblable que les collèges épiscopaux de ces très anciens temps comptaient un peu plus, à côté de leurs présidents, que les chanoines de nos jours auprès de leur évêque. D'après certains souvenirs un peu confus que nous a transmis la tradition, ils auraient conservé assez longtemps le pouvoir d'ordination, caractéristique actuelle de la dignité épiscopale » (p. 93). — D'après une tradition en vigueur dès la fin du IVe siecle, le symbole de Grégoire le thaumaturge lui aurait été révélé par St. Jean l'évangéliste ; mais « à n'en juger que sur les textes le symbole de Néocésarée trahirait plutôt l'inspiration d'Origène » (p. 444). — Le symbole des apôtres doit « remonter jusqu'à la première moitié du second siècle. Plus tôt, il y a eu sûrement des résumés succincts de la prédication chrétienne » (p. 506). — Au milieu du second siècle, les chrétiens étaient nombreux ; « les actes de vertus se multipliaient, les péchés aussi. De là des nécessités de plus en plus pressantes et diverses. La casuistique se développa et l'institution pénitentielle

qui n'avait d'abord montré que ses traits les plus essentiels, ne tarda pas à se préciser. Elle se fondait sur ce principe très simple qu'une société a le droit d'exclure ceux de ses membres qui manquent gravement aux statuts » (p. 513). — « Peu de situations étaient considérées comme incompatibles avec le christianisme, même avec la qualité de prêtre ou d'évêque. St. Cyprien connaissait des évêques, et en assez grand nombre (*plurimi*), qui acceptaient des gérances dans l'administration des domaines, couraient les foires, exerçaient l'usure, procédaient à des évictions . . . Vers la fin du IIIe siècle, le directeur de la manufacture impériale de pourpre, établie à Tyr, était un prêtre d'Antiochie » (p. 520). — L'état de continence assurait à ceux qui le pratiquaient la vénération publique. Cette situation eut « une conséquence importante, l'apparition du célibat ecclésiastique. De bonne heure l'opinion chrétienne éleva sur ce point des exigences plus ou moins étroites, et le clergé sentit qu'il devait y déférer, sous peine de compromettre son influence. Du moment, en effet, où l'on admettait que l'état de continence représente un idéal plus parfait que l'état de mariage, comment n'aurait-on pas demandé au clergé de se recruter et de se maintenir dans la catégorie la plus parfaite » (p. 532). — L'autorité de l'Eglise romaine « était plus sentie que définie; sentie d'abord par les Romains eux-mêmes . . . Dans l'exercice de son autorité morale, exercice que nul ne pouvait avoir déterminé, l'Eglise romaine était amenée, tantôt à favoriser les gens, tantôt à les contrarier. Tant qu'elle ne les contrariait pas, ils ne trouvaient pas d'expressions assez fortes pour traduire l'enthousiasme, le respect qu'elle leur inspirait . . . En cas de conflit, comme cela se vit, par exemple, au temps des papes Victor et Etienne, les prérogatives du siège de Pierre perdaient un peu de leur évidence » (p. 535).

* **Aveux de M. Turmel,** tirés de son « Histoire de la théologie positive, du concile de Trente au concile du Vatican » (Paris, Beauchesne) :

P. 60: « *A l'encontre de Bossuet* déclarant fièrement que la vérité venue de Dieu a d'abord sa perfection, Newman ne craignait pas de prouver, par de multiples raisons, que la doctrine chrétienne avait dû être soumise à la loi du développement. L'*Histoire du développement de la doctrine chrétienne*, qui parut en 1845, contenait des longueurs, des hors-d'œuvre qui en rendaient la lecture pénible. Elle prétendait enfermer la loi du développement de la doctrine chrétienne dans des formules dont l'apparente précision cachait souvent de *vagues* comparaisons, des métaphores *aussi décevantes que brillantes*. Elle laissait donc *à désirer*. Mais ce livre, *imparfait à plus d'un titre*, ouvrait aux théologiens un monde *nou-*

veau et *inconnu* dont il ne restait plus qu'à dresser la carte: là était son mérite (*sic*). Newman a *introduit* dans la théologie l'idée d'une vie des dogmes: il a été un initiateur. » — Doctrine chrétienne, dogmes, formules, théologie, tout cela est mis sur le même pied; on ne distingue plus ni les enseignements divins, ni les enseignements humains; tout est livré à l'aventure du « développement » sans critère. Quel gâchis!

P. 61: « Melchior Cano, *l'un des premiers*, s'arrêta devant la question de l'infaillibilité de l'autorité enseignante et prouva . . . que le privilège de l'inerrance a été accordé *non seulement à l'ensemble des fidèles*, mais encore aux pasteurs. » V. aussi p. 63. — Aujourd'hui Rome prétend que l'inerrance n'appartient qu'aux pasteurs dans la personne du pape, et nullement à l'ensemble des fidèles. C'est le monde renversé.

P. 64: Sur le sentiment d'incrédulité auquel les apôtres se seraient abandonnés après la mort du Sauveur: « Melchior Cano répond que ce fait, fût-il exact, n'aurait aucune portée. *A l'époque de la mort du Sauveur, les apôtres n'étaient pas encore établis pasteurs de l'Eglise.* Ils pouvaient donc perdre la foi, *sans que cela tirât à conséquence pour le corps pastoral qui n'était pas constitué.* Mais le fait est inexact . . . Quelques apôtres perdirent sans doute la foi après la mort de N. S., mais non pas tous. C'est ce que prouve le texte de St. Matthieu: Videntes eum adoraverunt, quidam autem dubitaverunt. Et le texte de S. Marc: Exprobravit incredulitatem eorum . . . »

P. 69: « Les évêques du concile de Rimini qui se laissèrent arracher la suppression du terme *homoousios* . . , ne furent pas hérétiques, attendu que *l'on ne peut être hérétique sans le savoir et sans le vouloir.* » Ils étaientde bonne foi. — Comment Rome peut-elle prouver que ceux qu'elle traite d'hérétiques savent qu'ils sont hérétiques, et qu'ils veulent l'être?

P. 90: « Fénelon paraît avoir été l'*inventeur* de cette formule: *les faits dogmatiques* . . . Dans plusieurs écrits (1704), il a étudié les jugements ecclésiastiques de faits avec une abondance *parfois verbeuse* . . . Le docteur des faits dogmatiques, c'est Fénelon. C'est lui qui a muni de tout son appareil de preuves la doctrine de l'infaillibilité de l'Eglise dans les questions de faits liés au dogme. Car Fénelon, *à l'encontre de Bossuet*, proclame hautement que l'Eglise est infaillible dans la décision des faits dogmatiques. » — Encore une innovation romaine qu'on peut suivre à la piste. Evolution, disent les ultramontains actuels; contradiction, disent les catholiques.

P. 132: « Nicole (*De l'unité de l'Eglise*) pose en principe que l'excommunication lancée par le pape sépare l'excommunié *de*

l'Eglise de Rome, mais non de l'Eglise universelle, à moins qu'elle ne soit acceptée et *confirmée par le reste du monde chrétien . . .* Les excommunications lancées par des pontifes *douteux* (époque du grand schisme), étaient, de ce chef, radicalement nulles. Elles l'étaient encore pour un autre motif, à savoir parce qu'elles étaient fulminées en dehors d'un concile général; et que *seul,* un concile de cette nature, *même sous un pape certain,* a qualité pour retrancher plusieurs royaumes à la fois de la communion de l'Eglise. » — Donc Nicole distinguait l'Eglise de Rome et l'Eglise universelle et le concile était plus puissant que le pape.

P. 144: « La *Perpétuité de la foi sur l'eucharistie,* le *Traité de la communion sous les deux espèces,* la *Tradition défendue sur la matière de la communion sous une espèce, Historia confessionis auricularis,* tous ces livres et d'autres encore témoignent de recherches *dont l'exactitude laisse parfois peut-être à désirer,* mais dont on ne saurait trop admirer le sérieux et la profondeur. » — Comment peut-on admirer le sérieux et la profondeur là où manque l'exactitude?

P. 159-160: « Les recherches d'Eckius et de Pighi constituent comme *la première étape* de la discussion patristique de la *petra.* On s'aperçut de bonne heure que les résultats obtenus par ces deux apologistes, sans être négligeables, laissaient *à désirer* au double point de vue de la précision *et de l'exactitude.* On reconnut, par exemple, qu'un certain nombre de Pères avaient identifié la *petra* avec la foi de St. Pierre, et que l'attitude de St. Augustin demandait a être étudiée à nouveau [1]). On comprit aussi qu'il fallait renoncer à faire valoir la décrétale d'Anaclet, ainsi que les décrétales des premiers papes . . . »

P. 171: « Ballérini, tout en approuvant la théologie d'Eckius, de Pighi, de Bellarmin et de du Perron, *condamnait leur exégèse au nom de la tradition. Il approuvait, au contraire, l'exégèse de Launoi,* dont il avait les doctrines en horreur. Sa thèse fut généralement négligée. Les théologiens du XIXe siècle suivirent la voie tracée par les grands *(sic)* controversistes [2]). Ils continuèrent à enseigner que l'identification de la *petra* avec *la personne de Pierre* était le sens vraiment traditionnel (!) du texte évangélique. » Et p. 175: Ballérini a dit: « A coup sûr, ce n'est ni sur les ossements de Pierre, ni sur sa chair, que l'Eglise a été bâtie. Mais on comprend

---

[1]) Eckius avait prétendu, contre Luther, que St. Augustin, dans ses *Rétractations,* ne s'était pas corrigé au sujet de la *petra* et que, selon le saint docteur, la *petra* sur laquelle est fondée l'Eglise, est *Petrus* même. Or Augustin a dit: « Il n'a pas été dit à Pierre: Tu es *petra,* mais tu es *Petrus.* C'est *le Christ qui était la petra.* Simon, pour l'avoir confessé, comme le confesse toute l'Eglise, fut appelé *Petrus.* »

[2]) Launoi et Ballérini étaient donc de *petits* controversistes, d'après M. Turmel.

facilement qu'elle ait été bâtie *sur la foi* qu'il a prêchée, comme l'ont dit St. Ambroise et l'auteur d'un sermon qui se trouve parmi les œuvres de St. Chrysostome. La foi étant le fondement de l'Eglise, St. Pierre ne peut être la *petra* et le fondement de l'Eglise qu'en jetant, par sa prédication, la foi comme fondement de l'Eglise.» — C'est tout le système pétrinien qui croule.

P. 184: Lupus a dit: «Il est clair que St. Augustin, quand il dit que les clefs du royaume des cieux et le pouvoir de remettre les péchés ont été confiés, non pas à Pierre seul, mais *à toute l'Eglise représentée par lui*, n'a eu en vue ni les clefs hiérarchiques, ni le pouvoir sacerdotal, ni la juridiction sacerdotale . . . Augustin parle des clefs que les évêques ne possèdent pas, que le pape lui-même peut ne pas posséder, et que fréquemment les laïques, les femmes et les enfants possèdent. Il parle de la clef fraternelle qui, par la communion des saints, opère dans chacun pour donner et recevoir la justice dans les sacrements, et par l'opération de laquelle les âmes justes sont, selon lui, non seulement les frères et les sœurs, mais les mères du Christ. Par les sacrements, en effet, elles enfantent des frères et des sœurs. C'est pour la réception de cette bénédicion que Pierre a représenté l'Eglise des justes.» — Voilà des clefs bien démocratiques. Qu'en pense Rome?

P. 278: «*Personne*, pendant les cinq premiers siècles, n'a reconnu au pape le pouvoir de faire la loi aux Eglises étrangères à sa province; *personne* ne lui a reconnu le droit de casser les jugements des conciles provinciaux. Les canons de Sardique eux-mêmes, qui autorisaient l'évêque de Rome non à juger par lui-même les causes contestées, mais à les faire reviser, les canons de Sardique eux-mêmes ne furent *jamais* admis en Orient; et l'Eglise d'Afrique, à qui le pape Zosime les fit connaître *pour la première fois*, cessa de les prendre en considération le jour où elle apprit que l'Orient les ignorait. La législation contentieuse était réglée par le cinquième canon de Nicée qui, conformément à un usage déjà ancien, faisait du concile provincial un tribunal *sans appel*. Et l'affaire d'Apiarius confirme puissamment cette assertion.» — Que devient la papauté à la lumière de l'histoire?

P. 393: A propos de la convocation des conciles œcuméniques, M. Turmel signale, *chez les modernes*, «une tendance grandissante à placer la question sur le terrain des *principes*, à établir ce qui *doit* être, c'est-à-dire ce que *réclame* le dogme (*sic*) de la primauté du pape, et à traiter les faits comme de *menus incidents qui ne sauraient prescrire contre le droit*». C'est-à-dire, en bon français, que les modernes, très gênés par l'histoire, la suppriment et la remplacent par leurs prétendus principes; c'est leur théorie des droits

attribués par eux au pape, qui les incite à enseigner que les papes ont *dû* convoquer les conciles œcuméniques, quand de fait ils ne les ont pas convoqués! « Le dogme prime l'histoire ! » disent-ils; l'*a priori* fait l'*a posteriori!* C'est sur ce sable qu'est construit le romanisme.

* **Autres aveux de M. Turmel. Le gâchis ultramontain sur l'« ex cathedra ».** — A propos de l'*Enchiridion* de Denzinger, M. T. dit (Revue du clergé français, 15 juin 1906, p. 186-188): Les canons des conciles œcuméniques qui appartiennent à la discipline « ont *droit à* notre respect, *mais à rien de plus* ». — Quant aux actes émanés du saint-siège, on ne s'entend pas sur le jugement *ex cathedra.* Mgr Fessler exige deux conditions: « d'une part, une doctrine relative à la foi ou aux mœurs comme objet de la décision; d'autre part, l'intention *exprimée* par le pape de proclamer, en vertu de sa suprême autorité doctrinale, cette doctrine comme faisant partie *intégrante* de la vérité *révélée* . . . Dans cette *hypothèse*, de toutes les pièces pontificales recueillies par Denzinger, le XIXe siècle ne compterait qu'un acte ex cathedra, à savoir la bulle relative à l'immaculée-conception; les deux siècles pécédénts eu auraient à peine deux: la bulle *Unigenitus* et la bulle *Auctorem fidei* ».

M. Turmel signale ensuite les difficultés relatives à la lettre du pape Nicolas Ier aux Bulgares, et au décret du pape Eugène IV aux Arméniens. Bellarmin explique que Nicolas a écrit sa lettre comme docteur *privé,* et sa solution a été *généralement* adoptée. Le décret aux Arméniens a aussi, selon Bellarmin, un caractère dogmatique. D'autres théologiens n'y voient qu'« une instruction pratique sans portée doctrinale ». M. Turmel semble incliner plutôt à l'opinion de Bellarmin: car le pape a déclaré vouloir exposer « la vérité de la foi orthodoxe », pour que désormais les Arméniens n'hésitent plus sur « la verité de la foi ». Cependant M. T. ajoute: « Si l'on croyait devoir maintenir au décret d'Eugène IV un caractère doctrinal, on devrait *ou bien* en revenir à l'*expédient* de Bellarmin — qui est *bien artificiel*, car il consiste à dire que le pape a voulu donner aux Arméniens un enseignement dogmatique strictement complémentaire — *ou bien* conclure que l'Eglise (!) a reçu de N. S. le pouvoir de décréter que tel rite institué par elle est essentiel à la validité du sacrement. »

M. T. confond le pape et l'Eglise; grosse erreur, car il est impossible d'attribuer à l'*Eglise* les sottises d'*Eugène IV.* En outre, que dire de ces hésitations, de cette ignorance où l'on est au sujet du dogme même? Eh quoi! on enseigne que le pape est infaillible et qu'il peut faire des dogmes nouveaux, et lorsqu'il parle, on ne

sait pas si ce qu'il enseigne est dogme ou non! Quelle comédie! Pour qui prend-on les fidèles? Et de quel droit traite-t-on avec un tel sans gêne Dieu et les choses divines?

Quant aux canons des conciles provinciaux, M. T. en parle d'une façon peu précise. Il dit toutefois : « Au n. 240, on lit une profession de foi d'évêques espagnols qui n'est qu'une réponse hautaine aux accusations dont ils avaient été l'objet de la part du pape Benoît II. *Le souverain pontife y est taxé d'étourderie* et — surtout dans la partie *omise par Denzinger — d'ignorance.* Cette pièce tranche sur les autres. Cependant, *comme le pape Sergius s'en déclara satisfait,* on peut dire qu'elle a reçu l'approbation du saint-siège. » Voilà donc une condamnation du pape approuvée par le saint-siège. Fait-elle foi, celle-là? Quelle comédie!

* **Nouvelle Ecclésiologie romaine.** Dans une longue, diffuse et confuse Chronique théologique (v. Revue du clergé français, 15 mai 1906), M. F. Dubois fait l'aveu suivant (p. 623): « On savait que, depuis le concile du Vatican, *le traité de l'Eglise était à refondre.* » Enfin! *Habemus confitentem reum.* Le fameux concile du Vatican a donc renversé la constitution de l'Eglise, au point de rendre nécessaire la *refonte* du Traité de l'Eglise. L'Eglise vaticanesque est donc bien une Eglise *refondue* et nouvelle. Et en quoi consiste cette refonte? M. Dubois nous le dit très ingénûment: au lieu de partir *de l'Ecriture et de la révélation du Christ,* qui étaient jusqu'ici la base, le fondement, la source du dogme, l'Eglise désormais partira *d'elle-même*; elle sera à elle-même sa base, son fondement, sa source. C'est elle qui fera la révélation, c'est elle qui remplacera le Christ et l'Ecriture. Voici les propres paroles de M. Dubois: « On savait que, *depuis le concile du Vatican,* l'apologétique, *au lieu* de partir de l'Ecriture et de le révélation qu'elle contient pour remonter jusqu'à l'Eglise, pouvait procéder *en sens inverse, prendre pour point de départ le fait actuel de l'Eglise,* qui est elle-même un grand et perpétuel motif de crédibilité et un témoignage irréfragable de sa divine mission. » Donc, dans la nouvelle Eglise vaticanesque, l'Eglise part d'elle-même et relève d'elle-même, elle témoigne elle-même d'elle-même, elle n'a plus besoin de l'Ecriture et de la révélation, elle les remplace par son témoignage déclaré « irréfragable »! Cercle vicieux, pétition de principe, charrue devant les bœufs, le vicaire substitué au Maître, et quel vicaire!

* **Comment se fabriquent les papes.** — Nous le savions déjà, par les histoires des conclaves. Le baron de Bildt, en publiant son volume sur « Christine de Suède et le conclave de Clément X »

(Paris, Plon, 1906), a jeté une nouvelle lumière sur cette grave question. Nul ne saurait récuser la valeur historique de cet ouvrage, soit parce qu'il a été composé d'après des documents de première main (documents français et espagnols, lettres de la reine Christine, etc.), soit parce que l'auteur, qui semble plutôt favorable à la cour de Rome, ne saurait être accusé de la moindre partialité par la parti ultramontain. On peut donc invoquer son étude, soit pour constater ce qu'étaient les mœurs diplomatiques et ecclésiastiques dans la seconde moitié de XVIIe siècle, *soit surtout pour constater la manière dont se sont faits les papes.* Que l'on ne m'accuse pas de conclure du particulier au général: car ce volume n'est pas le seul de son genre. L'élection d'Innocent XI en 1676, celle d'Alexandre VIII en 1689, celle d'Innocent XII en 1691 celle d'Innocent XIII en 1721, ont été racontées d'après les documents diplomatiques du ministère des affaires étrangères de France [1]). L'élection de Clément XI en 1700 l'a été par M. Albert Le Roy [2]). Toutes ces sources, de témoins oculaires et dignes de foi, sont de valeur incontestable. Nous savons donc à quoi nous en tenir sur les intrigues et les passions de toutes sortes qui président à ce qu'on appelle l'« élection » du pape, de celui que trop de « bonnes âmes » considèrent encore comme le vicaire du Christ comme si le Christ, qui est la Sainteté même, pouvait recourir à des moyens aussi immoraux pour assurer sa morale et sa religion.

Voici quelques détails de l'histore du conclave de 1669-1670.

Le collège des cardinaux était divisé en six factions: celles de France, d'Espagne, de Barberino, de Chigi, de Rospigliosi, des Indépendants (l'Escadron volant). Chigi qui était à la tête des créatures d'Alexandre VII et qui avait fait sa jonction avec les Espagnols, voulait faire nommer d'Elci; mais le duc de Chaulnes, qui conduisait la faction de France, donna l'exclusion à d'Elci. Le duc de Chaulnes avait l'ordre de Louis XIV de favoriser Bonvisi; mais Bonvisi fut écarté par le cardinal Azzolino, qui était le chef des Escadronites. Azzolino voulait Vidoni; mais Vidoni fut écarté par le cardinal de Médicis. Pendant plus de quatre mois, on se livra de part et d'autre à mille marchandages, sans pouvoir s'en-

---

[1]) Sur la fin du pontificat de *Clément X,* voir mon ouvrage sur « Louis XIV et Innocent XI », T. I, ch. 1er (Paris, Charpentier, 1882); — sur le conclave de 1676 et l'élection d'*Innocent XI,* ibid. ch. II, p. 8-55; — sur le conclave de 1689 et l'élection d'*Alexandre VIII,* voir mon étude sur « Le pape Alexandre VIII et le duc de Chaulnes », 1re partie (Berne, Schmid, 1888); — sur le conclave de 1691 et l'élection d'*Innocent XII,* voir la « Revue internat. de Th. », 1904, p. 1-22 et 394-426; — sur le conclave de 1721 et l'élection d'*Innocent XIII,* voir la même Revue, 1897, p. 304-325.

[2]) *La France et Rome de 1700 à 1715,* 1892, p. 69-93.

tendre sur aucun des papables les plus en vue. On essaya alors les candidatures d'Odescalchi, de Brancaccio, etc. A la fin, de guerre lasse, on songea au vieil Altieri, qui avait plus de quatre-vingts ans et qui ne vivait plus que végétativement. Ce fut lui qui fut élu! Il gouverna par le cardinal Paluzzi, qu'il fit cardinal d'Etat et qui prit le nom d'Altieri. Quoiqua son élection fût faite par Chigi, le duc de Chaulnes ne manqua pas de s'en adjuger la gloriole et d'écrire à Louis XIV que c'était Sa Majesté qui avait fait le nouveau pape!

Le cardinal Maidalchini, doyen de l'ordre des diacres, eut sept voix. Or voici ce qu'en dit M. de Bildt (p. 32): « Créé cardinal à 17 ans, à la demande de sa tante, la trop fameuse donna Olympia Maidalchini, il n'avait encore que 40 ans, mais il avait réussi depuis longtemps à se faire une détestable réputation. Ignorant, mal dégrossi, aimant la mauvaise compagnie et la débauche facile, il était devenu le scandale de Rome et de l'Eglise. Alexandre VII avait dû, en 1660, lui défendre de se présenter au palais apostolique ainsi qu'à toute cérémonie religieuse publique, et M. de Lionne, qui cependant n'y regardait pas de trop près, se plaignait, quelques années après, que Maidalchini passait, en Provence, son temps dans de mauvais cabarets », etc.

Sur les Escadronites: « Ils passaient à bon droit pour les fortes têtes du sacré-collège. C'était plutôt du côté des mœurs qu'il fallait chercher leur faible, si faiblesse il y avait. Nous savons ce qu'était et avait été Azzolino pour Christine. Les mauvaises langues chuchotaient aussi qu'Imperiali et Gualtieri n'avaient pas toujours été insensibles aux séductions féminines » (p. 41). — Azzolino était pour la reine Christine « plus encore qu'un ami (p. 8) . . . Les mauvaises langues disaient que la princesse de Rossano (la belle Olympia Aldobrandini) avait été le premier amour d'Azzolino. Au moins avait-il fait pour elle de beaux sonnets. Christine ne pouvait avoir beaucoup de sympathie pour une rivale (p. 22) . . . On peut penser ce qu'on veut de l'affection de Christine pour Azzolino. Rappelons-nous qu'il était le seul homme qu'elle eût aimé, l'ami auquel une inébranlable fidélité l'unissait depuis des années » (p. 89).

Le cardinal Albizzi, ancien avocat, pensionné par Mazarin et secrètement par l'Espagne (p. 42), fut aussi sur les rangs. « Ce n'était certes pas la bonne volonté qui lui manquait. Accoutumé à prendre tout ce qu'on lui offrait, et des deux mains, il aurait accepté le pontificat, comme il prenait une tabatière ou une tapisserie. Il était déjà, disait-on, dans la papauté jusqu'au nez . . . Chaulnes avait ridiculisé devant Christine cette grotesque candida-

ture » (p. 183). Ce cardinal trouvait que les jansénistes faisaient plus de mal à l'Eglise que Luther par son hérésie (p. 66) . . . « Louis XIV lui avait fait l'honneur de le nommer à la tête des candidats acceptables. Mais pouvait-on penser sérieusement à faire pape un cardinal père de plusieurs enfants, connu pour aimer les gros mots et les propos bizarres, et de plus pensionnaire de deux couronnes à la fois ? » (p. 53).

La reine Christine trouvait qu'avec les 22 cardinaux de la faction Chigi on pouvait faire 25 papes (p. 51). Lorsqu'on lui parlait de la « nature angélique » du cardinal d'Elci, elle en était agacée. « Cela veut dire que c'est un imbécile », écrivait-elle à Azzolino (p. 137).

« *Altieri* est si fort baissé et a si fort perdu la mémoire qu'il ne se souviendrait pas d'être pape » (p. 111).

A en croire Louis XIV, « il fallait que ce fût Louis XIV qui plaçât la tiare sur la tête de l'élu; qu'il eût aux yeux de tous la gloire d'avoir fait le pape. Peu importait, en comparaison, que ce pape fût faible, impotent ou borné » (p. 60).

On appelait Albizzi le pape du diable, d'Elci le pape du peuple, Vidoni le pape de Dieu. « Christine, qui s'empressa de faire part à Azzolino de cette intéressante nouvelle, trouvait les ressemblances suivantes: entre le diable et Albizzi, tous les deux sont des canailles; entre le peuple et d'Elci, tous les deux sont fous; entre Dieu et Vidoni, tous les deux sont justes » (p. 18). Une pasquinade: « *Papa Vidonus, papa Lupus primus* » (p. 121).

Vidoni était l'ami et le candidat des Escadronites. « Ceci fut rapporté à Chigi et augmenta sa défiance. Il envoya son cousin Sigismond demander à Vidoni s'il avait vraiment des intelligences avec l'Escadron. Vidoni *nia énergiquement*, mais les soupçons subsistèrent » (p. 83). Son ami Azzolino mentait encore plus énergiquement. Chigi ayant envoyé à Azzolino son confident, Mgr Febei, pour le faire parler sur Vidoni, Azzolino lui dit: « Monsignore, avec cet homme je n'ai ni intimité, ni inimitié . . . Si les siens l'ont ruiné, je n'en ai pas le moindre regret. » Il s'amusa encore à dire un peu de mal de Vidoni (p. 85). « Les instructions minutieuses qu'Azzolino envoya à Christine furent formulées dans ce sens: dire la vérité pour faire croire que vous mentez. C'est là l'art des arts, écrivait-il » (p. 163). Sur ses mensonges, v. pages 143, 172, 178-180, etc.

Voir aussi le récit d'un énorme mensonge du cardinal de Medicis au cardinal de Retz, p. 138-139.

Les beuveries étaient encore plus abondantes que les mensonges, si possible. M. de Bildt parle même de « petites bacchanales » (p. 160). « Des lions déchaînés ne sont pas pis que des cardinaux

enfermés », écrivait Chaulnes à Louis XIV, le 18 mars 1670. On a qualifié ce conclave d'enragé (*arrabbiato*, p. 205). La reine Christine a écrit, le 15 avril 1670, à Azzolino : « Promettez-moi de ne manger ni boire jamais rien de ce qu'on vous envoie. Donnez-moi cette satisfaction pour mon repos de me le promettre. La rage et l'envie qu'on a contre vous est fort grande, et il faut *tout* soupçonner de gens *qui ne témoignent que trop d'être destitués de l'honneur et de la conscience* » (p. 205).

Ni honnêteté, ni loyauté, ni véracité. Tel fut le milieu. « Si Chaulnes, Astorga, Chigi et Azzolino avaient pu et voulu se parler *avec un peu de loyauté et de franchise*, Vidoni aurait probablement été pape, et le conclave n'aurait pas duré quatre mois et dix jours . . . Les conversations entre ambassadeurs se passaient à qui mentira plus. Quant à Azzolino et à Christine, peut-être ont-ils dû se dire que trop d'habileté et de précautions peuvent quelquefois faire autant de mal que de bien » (p. 226).

Et maintenant, de bonne foi, à qui fera-t-on croire que de tels électeurs sont les envoyés de Dieu, les ouvriers de Dieu, inspirés par l'esprit de Dieu, pour désigner celui que Dieu veut, le plus vertueux, le plus saint, le plus capable de diriger les âmes dans les voies du salut ? N'est-ce pas le contraire qui éclate aux yeux ? L'élu de telles intrigues n'est-il pas, forcément, ou le plus incapable ou le plus roué, misérable en tout cas ? Comment peut-il se trouver des personnes encore aveugles au point de mettre une auréole céleste sur de tels fronts ? Telles sont les idées qu'inspire logiquement le livre de M. de Bildt.

* **Aveux du Dr Marcel Rifaux contre l'Index et contre les abus de l'autorité romaine.** — Dans un article intitulé : « La valeur de la personne morale » et paru dans *Demain* (17 août 1906, p. 2-3), M. le Dr Rifaux montre comment le christianisme et l'Eglise doivent respecter toute personne morale. Puis, examinant certains faits qu'il attribue à « l'Eglise », mais qui ne retombent que sur les membres de la hiérarchie (pape et évêques) qui les commettent, il s'exprime ainsi :

« Il faut admettre, sous peine d'être partial, que les hommes d'Eglise, hauts dignitaires ou simples ministres, trahirent trop souvent la pureté de cet enseignement en mettant au service de l'apostolat les brutalités du bras séculier ou les foudres intempestives de l'excommunication, pour des motifs quelquefois inavouables. Mais ce furent là, sinon des usages, du moins des abus, et le divin fondateur de l'Eglise les eût réprouvées avec une amère tristesse.

« Les catholiques, plus que tous autres, doivent donc se réjouir de tout effort qui tend à éveiller dans les profondeurs de l'âme la

conscience de la responsabilité individuelle et le sentiment bien net de l'inviolabilité de la personne morale. Et, partant de ce principe que seuls les actes consentis dans l'intime de l'être sont valables du point de vue moral, par conséquent religieux, nuls plus qu'eux ne devraient revendiquer avec autant d'ardeur la liberté de conscience et le respect de l'individu.

« Nous voudrions pouvoir écrire ici, sans crainte d'être démentis par les faits, que ce sont là des idées désormais acquises et incontestées parmi nous. Hélas! l'attitude intellectuelle et politique de beaucoup de nos frères catholiques ne nous permet pas ces joies. D'éloquents religieux laissent encore tomber de leurs lèvres enflammées des appels à la guerre sainte; de dignes prêtres rêvent d'une autorité coercitive qui scellerait les lèvres et emmurerait les cerveaux; des publicistes, qui se disent chrétiens, maudissent la liberté et se déclarent prêts à encenser l'autel d'un dictateur; de bonnes et saintes âmes, toutes pétries de mansuétude évangélique, ne peuvent, à la lecture d'un décret de l'Index, contenir leur joie; des frères obscurs, incapables de penser, se font un devoir de dénoncer toute indépendance intellectuelle et fatiguent Rome même, par leurs exigences et leurs plaintes.

« Tout ce qui cherche, tout ce qui souffre, tout ce qui vit leur est antipathique. Les mouvements les plus foncièrement chrétiens, comme le *Sillon* par exemple, provoquent leur susceptibilité. Des revues, qui par leur loyauté, leur amour de la vérité, le sérieux de leur discipline, honorent la pensée chrétienne, sont dénoncées comme des foyers d'hérésie.

« Tout cela est triste, car une telle attitude révèle une infirmité radicale de l'esprit et une méconnaissance complète du problème moral. »

Et encore : « L'Eglise, par l'un de ses côtés tout au moins, participe de l'humaine faiblesse. L'infaillibilité dont elle a le privilège, ne s'exerce que *rarement et dans des conditions spéciales*. Les hommes qui la gouvernent, malgré leur vertu, leur prudence, leur science, ne sont pas impeccables; ils ne possèdent ni l'omniscience, ni la sainteté parfaite. Pour travailler, pour se faire une opinion et en fin de compte pour juger et conclure, ils utilisent des documents humains. Si, exceptionnellement, ces documents sont faux, mensongers, ou simplement inexacts, les conclusions qu'ils motiveront, bien qu'honnêtement déduites, seront également fausses...

« Aussi bien n'hésitons-nous pas à demander, avec une respectueuse énergie, la refonte complète d'une institution aussi archaïque que celle de la Sacrée Congrégation de l'Index, pour ne citer qu'un exemple. Une institution qui méconnaît la valeur de la personne

morale, au point de condamner un auteur sans l'avertir le plus souvent et sans l'entendre, n'est pas une institution indiscutable. Non seulement la Sacrée Congrégation de l'Index condamne sans avertir et sans entendre, mais encore ne motive jamais sa condamnation. Nous ne devons pas hésiter à dire que ce sont là des principes qui répugnent à notre délicatesse morale. Et nous devons ajouter, au surplus, que certaines décisions de l'Index, loin de faire la lumière dans les âmes, peuvent parfois y porter le trouble et le désarroi.

« Les droits de la personne humaine sont, du *point de vue moral*, éminemment respectables. Nulle société, religieuse ou laïque, ne saurait désormais l'oublier. »

De telles réclamations se passent de commentaire.

Conclusions.

Après neuf articles, il faut conclure. Non que la crise soit terminée et que nous renoncions à l'enregistrer dans ses détails les plus significatifs. Nous le ferons de temps à autre. Mais, pour le moment, c'est un devoir d'en établir le bilan et de préciser le point où l'on est arrivé. C'est du présent qu'il s'agit; l'avenir suivra de lui-même.

1° La première chose à noter, c'est que, dans le camp romaniste, quelques hommes enfin parlent. Joseph Chénier disait:

> Nous conservons le droit de penser en secret,
> Mais la sottise prêche et la raison se tait.

Certes la sottise prêche encore et elle n'est pas près de se taire; mais toujours est-il que des hommes de raison commencent à parler. C'est le dégel et le débloquement des glaçons. De plus, certains aveux sont graves, francs et courageux, et méritent d'être loués des hommes et surtout bénis de Dieu. Ils le seront.

Si le mouvement des *Evadés* a été et est encore très intéressant, celui des *Confesseurs* l'est peut-être plus encore. Les nombreux ennemis du christianisme qui confondent le christianisme avec Rome et qui arguent de la sottise du romanisme à celle du christianisme, sont maintenant obligés, s'ils sont attentifs et sincères, de concéder qu'il y a des romanistes qui pensent, qui font de la science, qui cherchent à se dégager du cléricalisme et de l'ultramontanisme, et cela tout en restant chrétiens et catholiques. Cette attitude peut paraître aux penseurs en question illogique et même paradoxale; ils doivent néanmoins reconnaître qu'elle mérite d'être étudiée, ne fût-ce qu'à titre de curiosité. C'est déjà un résultat important.

De plus, il est impossible de ne pas demander à Rome ce qu'elle pense de ce double mouvement. Il est impossible qu'elle n'en pense pas quelque chose; et ce quelque chose devra être dit tôt ou tard, car Rome ne peut pas assister éternellement muette à des contradictions intestines et au lent écroulement de ses bastions. Ses propres enfants la mettront en demeure de parler; ils l'ont déjà fait, ils le feront encore et d'une manière toujours plus pressante. C'est aussi un résultat important, douloureux pour la papauté, mais consolant pour les âmes qui ont besoin de délivrance. M. Paul Sabatier, quoique protestant, en a manifesté sa joie en des termes pleins de foi et d'espoir. « Nous aurons dans ce pays, a-t-il dit en parlant de la France, un réveil de foi tel qu'on n'en a vu nulle part ailleurs . . . J'ai tâché de montrer que dans l'Eglise il y a deux catholicismes, celui d'hier et celui de demain. La dénonciation du concordat achèvera la déroute du catholicisme d'hier ou cléricalisme . . . Tant pis pour les vieilles églises, si elles n'aperçoivent pas le changement immense qui est en train de s'effectuer dans la pensée du peuple de France, si elles s'obstinent à croire que les chefs les plus écoutés de la démocratie ne sont que des démagogues surexcitant par leurs violences les appétits des foules. Ces temps-là sont passés, et il n'est pas rare de trouver dans des feuilles révolutionnaires des pages qui font penser à Isaïe ou à St. Paul » [1]).

Toutefois, pour compléter cette première remarque, il faut faire observer aux théologiens romanistes de la nouvelle école que, si leur langage est parfois net, il ne l'est pas toujours assez. Est-ce la peur de Rome et la crainte de toucher à la dogmatique, à cette dogmatique qui attire les foudres de l'Index, ou est-ce l'habitude invétérée des mots douteux, des formules louches, des portes de derrière, des réticences habiles, toujours est-il que des efforts sont nécessaires, de la part de ces théologiens, pour parler clairement. Certes, on ne comprend que trop la délicatesse et les embarras de leur situation. Ne pouvant ni se taire ni s'exprimer simplement, ils recourent, comme les médecins de Molière, à des termes qui ont le double avantage de les faire passer pour savants et surtout de les faire passer *à côté* de l'Index. Ils ont besoin d'une scolastique nouvelle et d'une logomachie mystérieuse. L'imprécision, pour ne rien dire de plus, sied à leur pensée en désarroi.

On a longtemps abusée des *gestes*, des *postulats*, du *donné*, de l'*immanence* et de la *transcendance*, sans oublier l'*objectif* et le *subjectif*, le *noumène* et le *phénomène*. Maintenant les locutions à

---

[1]) *A propos de la Séparation des Eglises et de l'Etat*, p. 93-102; Paris, Fischbacher, 1905.

la mode sont: *conditionné par*, *en fonction de:* « la pensée et la vie *en fonction du christianisme* [1]) . . . définir un rapport, *en fonction* des préoccupations actuelles [2]) . . . la collaboration de Dieu doit être *en fonction* de notre vocation surnaturelle de fait » [3]). « L'argument du pari chez Pascal est formulé *en fonction* de l'état d'âme du libertin » [4]). M. Batiffol signale une « tendance qui veut entendre l'évangile et Jésus lui-même *en fonction des croyances apocalyptiques* du Judaïsme de son temps » [5]). Comprenne qui pourra. Et, grâce au snobisme, ce jargon devient d'autant plus contagieux qu'on ne le comprend pas.

N'est-il pas à propos de rappeler l'observation suivante de Schopenhauer: « Dans les écrits de ces dix dernières années, on trouve presque partout *conditionner* (bedingen), au lieu de *causer* (bewirken) ou d'*occasionner* (verursachen). C'est que le premier mot, comme plus abstrait et plus indéterminé, dit moins, et laisse en conséquence une petite porte de sortie qui plaît à ceux auxquels la conscience secrète de leur incapacité inspire la crainte constante des expressions arrêtés » [6]). Prière donc d'éviter les obscurités qui ne trompent d'ailleurs personne, les subtilités de l'équivoque, les plates imitations, les engouements stériles, pour ne pas dire ridicules. La vérité y gagnera et le lecteur aussi.

2° J'ai déjà constaté le fait, désormais indiscutable et éclatant, que les théologiens romanistes sont en pleines contradictions sur le sens des mots les plus fréquemment employés dans le langage courant de leur propre théologie: *foi*, *dogme*, *magistère doctrinal*, *autorité doctrinale*, *formule dogmatique*, *développement*, *évolution*, *progrès*, *tradition*, *présence réelle*, *transsubstantiation*, *confession*, *œcuménicité*, *infaillibilité*, *papauté*, etc. [7]) Donc la fameuse unité de l'Eglise romaine en matière dogmatique n'est qu'un leurre, puisque les termes mêmes qui servent à exprimer les dogmes sont pris dans des sens opposés. On ne saurait assez le répéter, la contradiction n'est pas seulement dans l'explication théologique des dogmes (ce qui serait tolérable), mais dans l'énonciation des dogmes eux-mêmes: car c'est un fait que tel, aujourd'hui, nie l'inerrance biblique et sape ainsi l'inspiration biblique telle que le concile de Trente l'a définie; que tel autre nie formellement l'éternité des peines de l'enfer; que tel autre nie la valeur dogmatique du dogme et n'en fait plus qu'une affaire de direction morale; que tel autre

---

[1]) M. Birot, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, octobre 1905, p. 32.
[2]) P. 36. [3]) P. 37. [4]) L. Laberthonnière, ibid., p. 94.
[5]) Février 1906, p. 539.
[6]) *Ecrivains et style*, p. 52; Paris, Alcan, 1905.
[7]) *Revue internationale de théologie*, octobre 1905, p. 751-752.

rejette la transsubstantiation matérielle et corporelle; que tel autre réduit l'infaillibilité du pape à des proportions que la papauté « infaillible » condamne certainement, etc., etc. N'est-ce pas le cas de répéter ces mots de Pascal, non plus seulement aux jésuites, mais à tous les membres de l'Eglise romaine: « La guerre se fait *chez vous et à vos dépens;* et, quoique vous ayez pensé qu'en embrouillant les questions par des termes d'école, les réponses en seraient si longues, si obscures et si épineuses qu'on en perdrait le goût, cela ne sera peut-être pas tout à fait ainsi . . . Vos maximes ont je ne sais quoi de divertissant qui réjouit toujours le monde » [1]). Je serai plus sévère que Pascal: car le monde a fait un pas depuis le XVIIe siècle. Aujourd'hui il ne se borne pas à rire et à *se réjouir*, il s'indigne et se scandalise. D'une part, il ricane en présence des absurdités qu'on lui prêche; d'autre part, il brise le joug des dogmes fabriqués à son usage par des fabricants qui ne s'entendent pas eux-mêmes.

Malheureusement, ceux qui confondent les dogmes romains et les dogmes chrétiens, concluent de la futilité des premiers à la futilité des seconds. Mais la gravité de la conséquence est telle qu'elle commence à porter son remède en elle-même, en forçant nombre d'esprits à mieux étudier les uns et les autres et à voir enfin clairement les nombreuses différences qui existent entre eux; en sorte que l'ébranlement et la ruine de l'édifice romain, loin d'entraîner la chute de l'édifice chrétien, le consolide déjà et le consolidera toujours davantage.

3° Tous les débats que nous avons signalés et analysés mettent en relief non seulement la fausseté des *dogmes romains*, mais la fausseté de la *méthode dialectique* en usage parmi les théologiens romanistes. Par exemple:

On part en guerre sans prendre la précaution le définir les termes qu'on emploie. On viole ainsi le premier devoir de la logique la plus élémentaire. De là mille confusions.

On ne précise ni l'état de la question, ni le point de départ. On se contente d'à peu près; et parti à l'aventure, on discute comme des aventuriers, sans s'apercevoir que la question est mal posée, que le point de départ est faux, et qu'on guerroie en dehors du sujet à éclaircir. De là des piétinements sur place.

On accepte les yeux fermés, comme des faits indiscutables ou comme des axiomes évidents, des assertions qui ne reposent que sur la routine; assertions qu'on croit traditionnelles parce qu'elles sont admises depuis quelques siècles par une certaine école, mais qui ne sont nullement les traditions chrétiennes primi-

---

[1]) Douzième lettre.

tives, et qui sont même contraires à maints documents traditionnels primitifs. On se croit ainsi dans le catholicisme vrai, constant et universel; et, de fait, on est aux antipodes de l'Evangile et du catholicisme des premiers siècles. Ceux qui en font l'observation sont traités d'apostats, et l'on passe outre sans la moindre réfutation. On croirait même manquer de foi en étudiant la question, comme si St. Paul n'avait pas dit: *Omnia probate, quod bonum est tenete* (I Thess. V, 21). Et St. Jean: *Hoc est mandatum ut quemadmodum audistis ab initio, in eo ambuletis* (II Jean, 6). Et Jésus-Christ lui-même: *Scrutamini Scripturas . . . illæ sunt quæ testimonium perhibent de me* (Jean, V, 39).

En outre, on se fait illusion par des distinctions plus subtiles que sérieuses. On distingue, par exemple, l'histoire et le dogme, dans le but de ne pas toucher aux erreurs dogmatiques que l'on rencontrera sur son chemin, et de s'en tenir à la stricte étude des faits, sous prétexte qu'on n'est qu'historien et non théologien! Rome ne sévirait-elle pas, si l'on tirait des faits la moindre conséquence contre ses dogmes! . . . C'est l'enfance de l'art dialectique, ou peut-être la rouerie casuistique. Oh! que la bonne foi est une belle chose, lorsque, dans sa franchise, elle pousse du pied toutes les erreurs qu'elle heurte, erreurs historiques ou dogmatiques, peu importe. L'amour de la vérité n'est pas subtil.

On se permet des clichés indignes d'hommes sérieux. Tel, par exemple, déclare que tout chrétien doit être nécessairement ou ultramontain ou protestant; il oublie le *tertium quid.* Tel autre déclare que, du moment qu'on n'est pas avec le pape, on ne saurait être catholique; il ne songe pas à examiner si sa définition du catholicisme repose sur quelque chose ou sur rien.

Un des défauts des théologiens ultramontains consiste à outrer les moyens dont ils disposent, et à casser les cordes à force de les tendre; puis, quand les morceaux en sont visibles à tous les yeux, ils refusent de les voir pour n'être pas forcés d'avouer leur faute. Ils mettent alors une incroyable frivolité à se tromper sur leur propre situation. C'est la théologie de l'autruche qui ferme les yeux pour ne pas apercevoir le péril.

Autre défaut. Ils croient que le pape, avec un coup d'autorité, viendra à bout de la critique exégétique, de la critique historique, de la critique dogmatique; qu'il n'a qu'à froncer le sourcil et à prononcer le mot «Index», pour tout faire rentrer dans le néant. Il est vrai que ce jeu lui réussit encore, grâce à la faiblesse de caractère de notre génération. Mais le pape et ses serviteurs auraient tort de croire que ce petit stratagème sera de mise longtemps encore. Dans le monde sérieux (le seul qui com-

mence à compter), la pensée et la religion planent au-dessus des coups d'autorité, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent. Ceux qui croient vraiment au Christ croient à sa divinité, et savent que Dieu n'a pas besoin d'un pauvre homme pour vicaire, cet homme fût-il nécessairement un Italien.

Etc.

4° Trop longue serait la liste des fautes et des défauts des théologiens romains, si je voulais la faire complète. J'insisterai seulement sur les points suivants:

D'abord, la violation du critérium catholique dans la constatation des dogmes. Les ultramontains ont complètement oublié le procédé de constatation historique suivi dans les conciles œcuméniques et parmi les Pères, pour distinguer ce qui était cru universellement de ce qui ne l'était pas. Ils ne voient plus que le pape. Ce que le pape enseigne, voilà le dogme! Que ce dogme soit contraire à l'Ecriture et à ce que l'Eglise a cru jusque-là, peu leur importe! Le pape a parlé: il suffit! C'est ainsi qu'ils interprètent le mot: Roma locuta est, causa finita est. Leur dogmatique est donc forcément à la merci des intérêts et des caprices des théologiens romains. Comme ces intérêts et ces caprices sont changeants, il faut bien que les dogmes le soient aussi!

Ensuite, la violation du dépôt dogmatique. Si une notion est claire dans l'ancienne Eglise, c'est certes celle du dépôt des enseignements de J.-C., dépôt que l'Eglise avait la mission de conserver intégralement. St. Paul a insisté maintes fois sur ce point. Le dernier mot de St. Jean dans son Apocalypse, c'est qu'il faut garder *(beatus qui custodit verba)* les paroles de Dieu et de l'Agneau; c'est qu'elles seules sont la lumière de l'Eglise; c'est que celui-là sera puni qui y ajoutera quoi que ce soit, ou qui en retranchera quoi que ce soit (XXII, 18-19). Or, nous l'avons vu, Rome a ajouté ses prétendues explications; elle en a fait des dogmes divins! Ses théologiens les acceptent, les sanctionnent, tout en se permettant mille escamotages et tout en prétendant que les dogmes, étant divins, ne changent pas! Ils évoluent comme le *oui* qui devient *non* et le *non* qui devient *oui*, mais ils ne changent pas, puisqu'ils sont divins! Nous avons constaté ce radotage newmanique, disons plutôt *newmaniaque*.

5° C'est surtout sur la notion du dogme — notion pourtant fondamentale — que le désaccord est complet parmi les théologiens romanistes. Un Père Pègues est même allé jusqu'à dire (*Revue thomiste*, septembre 1905): « Le dogme est une vérité qui n'est *ni prouvée, ni prouvable, intrinsèquement* » [1]). En sorte qu'il est

[1]) *Annales de la philosophie chrétienne*, octobre 1905, p. 109.

impossible de satisfaire l'esprit du croyant, lorsqu'il ne se contente pas d'une vue extrinsèque de la vérité, et qu'il veut saisir la raison intime et tout intérieure de la vérité. C'est une abdication de l'intelligence. Tous les romanistes ne vont pas jusque-là.

Je ne reviendrai pas sur les détails de leurs contradictions. Je me bornerai, ici, à remarquer que les meilleurs eux-mêmes confondent le dogme et la théologie, et qu'ils veulent légitimer les évolutions de leurs dogmes par les évolutions permises de la théologie. Cette confusion est capitale, et si Rome ne se hâte pas de la répudier, elle en subira le terrible châtiment. Qu'on me permette une simple réflexion, dans le but de dissiper le sophisme.

La vérité est que ce qui est communiqué dans la foi ou par le dogme est reçu également et pareillement par tous les croyants: voilà l'unité et la stabilité objectives du dogme, voilà l'union inaltérable des esprits dans la foi. Mais, d'autre part, la vérité est aussi que ce que tous croient également et pareillement, n'est pas perçu également et pareillement par l'esprit. Cette double constatation est très exactement exprimée par St. Augustin: *Non æqualiter mente percipitur etiam quod in fide pariter ab utrisque recipitur.* Donc il faut distinguer la vérité divine révélée, telle qu'elle sonne en elle-même, et les diversités de perception dont chaque esprit est impressionné. Rien de plus simple, de plus évident, dans l'ordre physique. Rien de plus simple aussi dans l'ordre religieux. La vérité révélée ou le dogme ne change pas plus que les forces statiques dans la nature; là, pour nous, est l'absolu, le fixe, l'immuable; mais chaque oreille perçoit diversement les vibrations qui sont les mêmes pour tous, chaque esprit perçoit diversement les vérités divines qui sont aussi les mêmes pour tous. Dira-t-on que les vibrations qui produisent en nous le son, évoluent, changent? Non: car le changement n'est que de notre côté, suivant que nous en percevons plus ou moins et que nous percevons plus ou moins bien celles que nous percevons. De même, dira-t-on que les dogmes (je ne parle pas des formules dogmatiques, mais des seuls enseignements divins), dira-t-on qu'ils évoluent, qu'ils changent? Non: car, s'il y a changement, c'est dans nos façons de les comprendre.

Lors donc que M. Laberthonnière dit que nous devons « concevoir la vérité autrement que comme une immobilité » [1]), il commet une amphibologie: car, objectivement, en elle-même, la vérité est, et si elle cessait d'être elle cesserait d'être vérité; elle est statique, précisément parce qu'elle est dynamique, et le moment où elle ne serait plus ce qu'elle est, elle ne serait plus ni vérité, ni force. Mais c'est à nous de comprendre cette vérité toujours

[1]) *Annales de philosophie chrétienne*, février 1906, p. 519.

davantage et toujours mieux; donc c'est en nous que l'immobilité ne doit pas exister, c'est dans nos esprits qu'il doit y avoir mouvement, et que la vérité absolue doit produire des effets toujours nouveaux, des applications d'elle-même toujours plus parfaites.

M. Laberthonnière ne s'en doute-t-il pas, lorsqu'il écrit, quelques lignes plus loin: «Que ceci nous oblige à expliquer comment il peut y avoir *vérité pour nous* en même temps que *changement incessant dans la manière de la concevoir*, comment nos idées peuvent être à la fois relatives (non æqualiter mente percipitur), et *participer à l'absolu*, certes nous ne le dissimulons pas.» Très bien. Oui, il y a de la théorie, donc de l'évolution possible, dans la simple formule dogmatique, qui n'est qu'humaine; mais le dogme divin n'est ni une formule humaine, ni une théorie humaine; il est la lumière fixe, éternelle, stable, le phare divin et absolu. Oui, M. Laberthonnière remarque avec raison qu'« il y a une tradition *de spéculation* dans le christianisme» (p. 531), en ce sens que chaque chrétien a la droit et le devoir de « spéculer », c'est-à-dire de chercher à toujours mieux percevoir les vérités éternelles et immuables de la révélation chrétienne. Mais il avouera sans doute qu'il y a aussi une tradition *de dépôt*, dépôt fixe et inaltérable. De même que la spéculation humaine n'est jamais finie et que nul n'a le droit de l'arrêter, ainsi la révélation divine a été faite par J.-C. une fois pour toutes. La spéculation humaine, sans cesse progressive, est la *théologie;* la révélation divine, toujours immuable, est *le dogme*.

Donc, la position de Rome est celle-ci: sa dogmatique actuelle est manifestement inacceptable; le monde savant n'en veut pas, et la conscience humaine, pour peu qu'elle soit consciente, se révolte. Que faire? Un homme logique dirait: rejetons cette fausse dogmatique, cette fausse morale, cette fausse discipline. Mais les plus sincères eux-mêmes *n'osent pas:* ils manquent de courage; quant aux routiniers et aux indifférents, ils ne comptent pas dans le monde de la pensée, bien qu'ils soient nombreux dans le monde des chiffres. Le défaut de caractère, voilà donc le grand mal. Alors, par lâcheté, on ruse; car la *ruse* n'est souvent que *lâcheté*. On imagine des adoucissements à cette dogmatique, des faux-fuyants, des trompe-l'œil, des équivalences spécieuses et mensongères. On cherche dans l'histoire le moyen de tourner les difficultés; et l'histoire répond en fournissant beaucoup plus, car elle étale des preuves aussi manifestes qu'abondantes de la fausseté des enseignements romains. Mais, encore une fois, on a peur; on ne veut pas aller jusqu'à rejeter et rompre, de crainte, dit-on, de faire schisme, comme si rester fidèle à la vérité et rejeter l'erreur était

faire schisme! Donc on se borne aux simples adoucissements, on se couvre de telle liberté, de telle parole d'un Père ou d'un Docteur, qui semble autoriser la situation « entre deux » que l'on veut prendre. Rome, qui connaît le défaut de sa cuirasse, tolère d'abord cette attitude louche; elle aussi, elle a peur, surtout quand elle est en face d'un adversaire de tête. Mais bientôt elle s'enhardit de la lâcheté universelle; en voyant trembler ses sujets, elle devient impérieuse, comprenant d'ailleurs que la position qu'on lui fait serait intenable à la longue; et alors elle condamne! Donc nécessité pour les condamnés de se soumettre ou de se démettre. Ils se soumettent en paroles, mais gardent leurs opinions, et recommencent de plus belle à louvoyer: car « louvoyer » diplomatiquement, c'est le grand art romain, art tout rempli d'artifices et qui remplace, aux yeux des foules, la foi et la science. Et c'est ainsi que la puissance romaine, prétendue infaillible et omnipotente, armée de ses foudres de l'Index, s'en va cahin-caha vers le gouffre béant que la critique libre et la vérité lui préparent. Telle est la situation intellectuelle et morale de l'Eglise romaine. Les matamores essaient de se voiler les yeux par de gros mots contre les adversaires et par des phrases sonores contre les arguments destructeurs; mais, malgré leurs rodomontades, la vérité est en marche et l'issue fatale approche.

On ne saurait se faire illusion, la crise que l'Eglise romaine traverse actuellement n'est pas une simple crise d'énervement, c'est une rupture avec la passé du catholicisme, avec l'objet propre et constitutif du christianisme même; c'est une décomposition morbide, une existence qui finit, et qui finit parce qu'elle est essentiellement fondée sur le mensonge.

Quelques rédacteurs du journal *Demain*[1]) prétendent qu' « il n'y a pas à proprement parler de crise », mais seulement vie avec arrêts, reculs, heurts, etc., et que dès lors c'est très bien, puisqu'il n'y a plus de léthargie. — C'est s'abuser et se piper par trop naïvement. Il y a crise là où il y a déchirement, contradiction, *oui* et *non* sur les mêmes dogmes. Or, telle est la situation: M. Le Roy dit *non*, M. Batiffol dit *oui*, etc. Ce ne sont pas là des heurts, mais des contradictions formelles. Qu'on relise les textes cités. Ou bien l'ancienne définition du dogme est vraie, et celle de la Rome actuelle ne l'est pas, ou *vice versa;* les deux ne peuvent pas logiquement être maintenues en même temps. Et qu'on veuille le remarquer: c'est plus qu'une opposition de doctrines dogmatiques, c'est une opposition de mentalités; la mentalité des universités romaines et spécialement de l'université grégorienne est tout autre

[1]) 22 juin 1906, p. 3-4.

que celle des Loisy, des Lagrange, de la Revue biblique, etc. Donc la crise est manifeste.

6° Qu'adviendra-t-il de l'Eglise romaine, pour peu que cet ébranlement de ses doctrines les plus essentielles continue? Ne savons-nous pas déjà qu'aucune tyrannie ne se corrige elle-même, pas plus celle du Vatican que les autres? Aucune n'est assez perspicace pour écouter les exhortations de l'esprit de paix, qui ne paraissent à ses yeux que dérision. Toutes ne cèdent qu'aux assauts d'une force décidée à la lutte sans merci. Les romanistes libéraux n'ébranleront donc jamais la volonté papale et ne la détermineront jamais à une réforme sérieuse, tant qu'ils resteront soumis et attachés à l'institution papale.

S'ils veulent sauver leur Eglise de l'incendie qui la dévore, qu'ils ne s'obstinent pas à rester dans l'intérieur du temple, où manquent l'eau et les instruments qui l'éteindront; qu'ils sortent en foule, courent aux sources, aux pompes, fassent la chaîne et ne craignent pas d'inonder les parties atteintes, et vigoureusement.

Qu'ils le veuillent ou non, la démolition des doctrines romaines es plus graves est déjà même un fait. Les explications du péché originel, de la confession auriculaire de droit divin, de la transsubstantiation matérielle, du droit divin de la papauté, de son infaillibilité, etc., sont aujourd'hui en poussière. Et les fausses légendes, et les fausses vies de Saints, et les faits controuvés, et les documents falsifiés, tout cela n'est-il pas démoli chaque jour de plus en plus, comme ce pouvoir temporel du pape que des théologiens ont déclaré dogmatique, et qui, actuellement, est à peine un souvenir? Rome n'apparaît plus que comme un tas de feuilles mortes; chaque coup de vent en emporte quelques-unes; dans quelques siècles, qu'en restera-t-il? On cherchera la place . . . *ubi Troja fuit.*

Et le célèbre Saint-Suaire de Turin, et la Sainte Maison de Lorette, et toutes ces autres « traditions » dont on peut dire: *Et si ce n'était pas vrai?* Et l'on sait aujourd'hui, positivement, que ce n'était pas vrai. Je préfère me borner, sur cette question, aux paroles d'un jésuite, le P. Grisar. En 1900, au Congrès de Munich, il a dénoncé les inconvénients de certain « hyperconservatisme » à l'égard de tant de traditions populaires mal fondées ou apocryphes; il a revendiqué pour les savants le droit de les passer au crible de la critique; il a réclamé de la prudence pour ne pas blesser la délicatesse de l'esprit « chrétien » [1]). De l'esprit *chrétien*, très bien; mais de l'esprit *romain*, c'est autre chose. Celui-là ne disparaîtra jamais, celui-ci doit disparaître par la force même de la vérité.

---

[1]) *Revue du clergé français*, 15 septembre 1905, p. 115-116.

Que l'on veuille bien ne pas se méprendre sur le sens et la portée de cette sixième conclusion.

En constatant le désaccord des théologiens romanistes sur l'exactitude ou l'erreur de certaines parties de la Bible, sur la nature et l'étendue de l'inspiration biblique, sur la nature et l'étendue de la révélation qui est contenue dans ce livre, je n'ai ni démontré ni voulu démontrer que ce livre ne contient ni révélation ni inspiration. Je suis persuadé qu'il contient cette révélation et cette inspiration, et que la thèse chrétienne reste vraie. Oui, *la thèse chrétienne reste vraie*. Les inévitables funérailles de l'Eglise romaine ne sont nullement celles de l'Eglise catholique. L'Eglise romaine a beau s'appeler catholique; elle ne l'est pas. Son catholicisme est frelaté, corrompu. Dans le vrai catholicisme, les âmes sont sauvées par la foi en Jésus-Christ, et non par la foi dans les doctrines théologiques romaines. Les doctrines théologiques romaines sont incompatibles avec la science, avec la philosophie, avec l'histoire, avec l'exégèse chrétienne. Au contraire, toutes les lumières des sciences s'harmonisent parfaitement avec le vrai christianisme bien expliqué. Donc la thèse chrétienne, encore une fois, reste vraie.

Mais, répétons-le sans cesse, si la thèse chrétienne reste vraie, la thèse catholique-*romaine*, officielle, apparaît fausse, en ce sens que sa doctrine sur cette révélation et cette inspiration, non seulement n'est plus unanimement admise par les théologiens romanistes, mais qu'elle est expressément rejetée comme erronée par bon nombre d'entre eux, et avec raison. Le dogme chrétien reste, mais le dogme catholique-*romain* croule.

Même conclusion à tirer sur les dogmes *romains* de la transsubstantiation, de la confession auriculaire, de l'éternité des peines, de l'infaillibilité papale, de l'autorité papale, du droit divin de la papauté, etc., etc. Tous ces prétendus dogmes, enseignés encore maintenant par Rome comme de vrais dogmes faisant partie du dépôt de la révélation chrétienne, sont des dogmes faux, des inventions erronées des théologiens romanistes et des papes.

Ce qui est constaté par tous les aveux que j'ai cités, c'est que l'Eglise romaine actuelle n'est pas exactement chrétienne dans la partie signalée de sa dogmatique et de sa morale. Si elle est sincère, elle doit en convenir: car la démonstration en est faite *par ses propres théologiens*. Perditio tua *(ex te)*, Israel (*Osée*, XIII, 9); tantummodo *in me* auxilium tuum . . .

Du reste, cet aveu ne serait point sa perte, mais son salut: car il serait un retour à la vérité perdue. Une Eglise qui a failli et qui s'obstine dans ses mensonges, est alors réellement sur le chemin de la perdition. Celle qui sera exaltée par Dieu, c'est celle

qui se sera humiliée et qui aura confessé ses fautes. *Omnes peccaverunt . . . omnes sub peccato . . .*

Que Rome cesse donc de lancer l'anathème à ses adversaires : d'abord, parce que, coupable d'hérésie et de schisme, elle n'en a plus le droit ; ensuite, parce que, dans la cité de Dieu, il n'y aura plus d'anathème (et omne maledictum non erit amplius). Qu'elle revienne à la vérité purement et simplement. Après avoir abusé du titre qu'elle s'est arrogé d' « Eglise enseignante », qu'elle soit modestement, comme toutes les Eglises particulières, une *Ecclesia discens ;* qu'elle exhorte ses clercs et ses fidèles à étudier les choses divines scientifiquement, c'est-à-dire selon les lois de l'exactitude, sans illusion et sans leurre ; qu'elle scrute tout et ne retienne que ce qui est vrai et bon ; que ce soit vraiment J.-C., et non un homme quelconque, qui vive en elle. Le pape s'est substitué au Christ ; il faut maintenant que le pape cède la place au Christ, de bon gré ou de force. Telle est la seule fin qui puisse dignement terminer la crise, et dans laquelle il n'y aura ni vaincu ni vainqueur, puisque ce sera le Christ seul qui régnera sur tous.

E. MICHAUD.